

Dès le 2 mars 2020,
la ligne 263 est créée.

Reliant "Nanterre Place de La
Boule - Gambetta" et "Suresnes -
De Gaulle", son itinéraire reprend
en totalité celui de la ligne **563**
et en partie celui de la ligne **AS**
(circuit République).

Cette amélioration,
décidée et financée
par Île-de-France Mobilités
et les villes de Nanterre,
Rueil-Malmaison et Suresnes,
permet de faciliter l'usage du bus.

→ www.iledefrance-mobilites.fr

Afin d'améliorer vos
conditions de transport,
Île-de-France Mobilités
investit massivement :



Renforcement de l'offre de transport
pour s'adapter au rythme de vie
des Franciliens (des bus plus souvent
et plus tard)



Renouvellement du matériel roulant
pour votre confort (nouveaux trains,
bus « zéro émission »...)



Encouragement des nouvelles mobilités,
en complément du réseau classique
(covoiturage, Parcs Relais, Véligo...)



Développement de services numériques
du quotidien (navigateur multimodal
Vianavigo, information en temps réel...)

#OnYva

Île-de-France
mobilités

BUS

263

NOUVEAU

Votre
nouvelle
ligne !



Du nouveau pour améliorer
vos déplacements
quotidiens

@ ratp.fr

applis RATP

@ClientsRATP



34 24

service gratuit + prix appel



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
la RATP
et Ecofolio.



Île-de-France
mobilités

Un service amélioré

La ligne fonctionne du lundi au samedi toute l'année, excepté les jours fériés.

NANTERRE PLACE DE LA BOULE		SURESNES DE GAULLE	
PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART	PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART
7:10	19:40	7:00	19:30

FRÉQUENCES Heures de pointe 20 minutes
Heures creuses 30 minutes

Un confort assuré

Pour votre confort, la ligne est équipée de systèmes d'information sonore et visuelle qui vous permettent d'être informés des temps d'attente et de parcours.

Un accès simple et sécurisé

Pour accéder au bus de cette ligne, merci de :

- faire signe au conducteur,
- monter par la porte avant,
- valider votre titre de transport,
- avancer vers l'arrière du bus.

Attention, ne pas valider vous met en situation d'infraction.

Un nouvel itinéraire

La ligne dessert

les communes

de Nanterre,
Rueil-Malmaison

et Suresnes.

Les points d'arrêt

sont ceux

de l'ancienne ligne **563**

et du circuit République

de la ligne **AS**.

Un point d'arrêt est créé :

'Rue du Pas St-Maurice'.

